

LES SCENARIOS AUX HORIZONS 2020 ET 2040

Rappelons tout d'abord le parti pris sous-jacent à cette étude et la méthode en conséquence adoptée.

De nombreux travaux sur l'avenir des retraites ont déjà été réalisés en France. Ils procèdent tous, toutefois, d'une démarche identique, consistant — à l'aide d'un modèle macroéconomique supposant la pérennité du système socio-économique en vigueur — à simuler, à partir d'hypothèses plus ou moins contrastées, les conséquences sur les retraites du vieillissement démographique.

Sans contester l'utilité de tels travaux d'essence prévisionnelle, nous considérons suspecte l'hypothèse qui les sous-tend, à savoir que le système socio-économique hier en vigueur — et représenté de manière simplifiée par le modèle adopté — pourrait être pérenne à l'horizon 2040, qu'il ne connaîtrait d'ici là aucune transformation majeure ni dans sa structure (sa morphologie) ni dans son mode de fonctionnement. En d'autres termes, nous contestons l'idée selon laquelle ces prévisions, supposant que la société demeurera inchangée, sont suffisantes pour balayer le spectre des possibles à l'horizon de quatre décennies. Et nous nous proposons, complémentairement à ces exercices de prévision, d'explorer quelles sont les autres configurations de société qui pourraient voir le jour.

Cette réflexion n'est pas sans fondement : il suffit pour s'en convaincre de se remémorer les mutations fondamentales intervenues dans la société française au cours des 40 dernières années (1960-2000). Nous étions en 1960 dans une société à dominante industrielle, connaissant une expansion sans précédent, caractérisée par le plein emploi et la généralisation du salariat, l'apogée des classes moyennes, la famille nucléaire et la société de consommation. Nul n'envisageait alors la révolution que pourraient entraîner les technologies de l'information et de la communication (TIC) et « les réflexions pour 1985 ¹ » menées alors (1962-1963) dans le cadre du V^e Plan — tout en soulignant la difficulté d'une telle réflexion à 20 ans — se contentaient, pour l'essentiel, d'extrapoler les tendances alors en vigueur. Aucune mention n'y figurait ni des troubles de mai 1968, ni des chocs pétroliers, ni de la « crise » qu'allait, 10 ans plus tard, connaître l'économie française, de l'envolée du chômage et du creusement des inégalités.

¹ *Réflexions pour 1985*. Paris : La documentation Française, 1965 (épuisé).

Loin de nous la prétention de faire mieux et *a fortiori* celle de prévoir avec certitude ce qu'il adviendra au cours des 40 prochaines années. Mais force est de constater que l'extrapolation, fût-elle raisonnée, des tendances du moment sur une période de longue durée, ne constitue pas un procédé suffisant, surtout lorsqu'on reconnaît être dans une phase de mutation rapide, non seulement des sciences et des techniques, mais aussi des formes d'organisation, des comportements et des mentalités. Tout le monde aujourd'hui s'accorde pour reconnaître que nous entrons dans une ère nouvelle et, même si l'on déplore souvent la lenteur d'adaptation des hommes et des organisations, il nous semble que l'on ne peut faire mine d'ignorer l'ampleur des transformations qui peuvent intervenir, par exemple dans la sphère du travail et de l'emploi, dans les structures familiales, dans les modes de vie et la forme même de nos sociétés.

L'exercice auquel nous tentons de nous livrer est donc, sans aucune prétention et avec beaucoup d'humilité, d'essayer de nous représenter comment pourrait évoluer la société française à l'horizon 2040 et, plus spécifiquement, en quels termes pourraient se poser les défis d'une société vieillissante — celui de la retraite en particulier — eu égard à différentes configurations de société.

Pour ce faire, nous avons adopté une méthode qui consiste à essayer d'élaborer des scénarios contrastés, ceux-ci n'ayant point d'autre but que d'illustrer différents futurs possibles, voire de balayer — à l'aide de quelques-uns nécessairement très simplificateurs — le spectre des évolutions envisageables à l'horizon des 40 prochaines années.

Nous avons, dans un premier temps, divisé le « système » en six composantes principales, ou six sous-systèmes qui nous semblaient particulièrement pertinents eu égard à l'objet de notre étude, la retraite. Chacun de ces sous-systèmes étant lui-même déterminé par un certain nombre de variables, nous avons essayé d'identifier celles d'entre elles qui nous semblaient les plus influentes et d'imaginer comment chacune pourrait évoluer. Nous avons caractérisé ces évolutions possibles par des hypothèses contrastées. Puis, connaissant les liens qu'entretiennent entre elles ces variables, et croisant les hypothèses qui nous semblaient les plus représentatives de leurs évolutions possibles, nous avons construit des micro-scénarios pour chacun des sous-systèmes considérés.

À ce stade, il convient de recomposer le système dans sa globalité, en d'autres termes, d'explorer comment — connaissant les liens qu'entretiennent entre eux ces sous-systèmes — les micro-scénarios peuvent se combiner pour donner lieu à des scénarios globaux qui, soulignons-le encore, n'entendent pas représenter le

futur et dire ce qui adviendra, mais simplement illustrer quelques futurs possibles.

La méthode ici empruntée est celle de l'analyse morphologique qui, comme toutes les méthodes prospectives, n'a rien d'infaillible mais permet la construction de configurations différentes en termes structurels. L'exploration de l'avenir à l'aide d'une telle méthode aboutit à des résultats beaucoup moins précis que les simulations opérées à l'aide de modèles de prévision. Cela repose sur un choix consistant à privilégier l'esquisse de quelques grandes configurations plutôt que le calcul précis de quelques grandeurs sous l'hypothèse d'une pérennité du « système » dominant.

Cette méthode que nous avons suivie comporte une grande faiblesse : celle de nous entraîner à confronter des hypothèses d'évolution (ou des micro-scénarios) sans tenir compte suffisamment des ordres de grandeur des phénomènes et, surtout, de leurs temporalités différentes. Les futuribles se représentent sous la forme d'une arborescence : ils s'enracinent dans une réalité, celle de la situation présente que l'on peut se représenter de différentes façons mais qui est une donnée, et se diversifient à mesure que l'on avance dans le temps, notamment sous l'effet de seuils, de discontinuités, de décisions adoptées dans un sens ou dans l'autre. Ils se différencient d'autant plus que l'on multiplie les « si, alors » : si telle évolution intervient, si telle décision se trouve adoptée... alors se déroulent des futurs différents.

On sait bien que les grandes décisions, tout comme les grandes ruptures, sont rares et que, le plus souvent, nos sociétés évoluent, parfois se transforment, sous l'effet non d'un évènement brutal et soudain mais sous d'une succession d'inflexions, d'une succession de choix, y compris implicites, qui, à terme, finissent par nous entraîner vers une autre voie. Sauf à décrire nos scénarios très en détail, chacun faisant alors l'objet à lui seul d'un livre entier, nous sommes contraints ici de simplifier le propos, de nous limiter à une description d'ensemble, à esquisser quelques grandes configurations générales. Espérons cependant que l'exercice s'avèrera suffisamment prometteur pour donner lieu ensuite à tous les approfondissements nécessaires.

À la lumière des micro-scénarios, en dépit des précautions que nous venons de prendre à l'égard de l'estimation imparfaite des effets de calendrier et en simplifiant donc beaucoup le propos, il nous a semblé excessivement dangereux et inopportun de raisonner à l'horizon 2040, de lisser en conséquence les phénomènes sur 40 années. Au risque d'être caricatural, des dates nous sont

apparues charnières : 2005 avec l'avènement à l'âge de 60 ans des générations nombreuses du *baby boom*, 2020 avec le double défi de l'emploi et des retraites, 2030 avec l'arrivée à l'âge de la dépendance de ces mêmes générations nombreuses. Pour cette raison, deux séries de macro-scénarios ont été élaborées : les uns à l'horizon 2020, évidemment marqués par des inerties plus grandes ; les autres à l'horizon 2040, descendants plus contrastés des évolutions incertaines des 20 prochaines années.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation qui, en tendances, est caractérisée par :

- Une fécondité (ICF) stabilisée aux alentours de 1,7-1,8 enfant par femme, une espérance de vie en hausse en relation avec la baisse de la mortalité aux âges élevés, et un solde migratoire faiblement positif. Ce cas de figure s'apparente à la variante médiane des projections de l'Insee (RGP 1990) qui permet d'anticiper un vieillissement important à l'horizon 2040, intervenant de manière brutale à partir de 2006 lorsque les premières générations du *baby boom* atteindront l'âge de 60 ans.
- Un attachement profond au système français de protection sociale et, notamment, aux systèmes de retraite par répartition (régime de base et régimes complémentaires), y compris aux régimes spéciaux de retraite — du moins de la part de leurs ressortissants — qui, contrairement aux régimes des salariés du secteur privé, n'ont toujours fait l'objet d'aucune réforme.
- L'absence de consensus général sur la politique à mener concernant l'avenir des retraites et, tout au contraire, par :
 - l'existence d'une controverse importante sur les perspectives de croissance et d'emploi à moyen terme ;
 - l'accord tacite des acteurs qui, hormis les tentatives de refondation sociale émanant du Medef, semblent considérer qu'aucune réforme fondamentale ne saurait être entreprise avant les élections présidentielles de 2002.

En fait, deux points de vue radicalement différents s'opposent sur les perspectives à moyen terme qui peuvent, schématiquement, être résumés de la manière suivante :

- **Les optimistes**, prenant appui sur le regain de croissance économique et de création d'emplois observé depuis 1998, estiment que nous sommes à l'aube d'un nouveau Kondratiev ascendant, au début d'une nouvelle ère de prospérité durable dopée par un environnement international favorable (dont l'avènement de la monnaie unique européenne) et par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), que celle-ci se traduira par une forte création d'emplois permettant de réduire d'abord le chômage, ensuite de maintenir en activité plus longtemps les salariés vieillissants.

Outre le fait que ce regain de croissance permet instantanément d'améliorer l'équilibre de nos régimes sociaux, les tenants de cette thèse arguent éventuellement du risque de pénurie de main-d'œuvre pour recommander soit le recours à l'immigration, soit l'allongement de la durée d'activité professionnelle (et le report de l'âge de la retraite).

En substance, ils considèrent que, si nous avons été confrontés ces vingt dernières années à un problème de financement de notre système de protection sociale, cela était imputable principalement au chômage, au coût direct qui y était lié et au manque à gagner du côté des ressources du système de protection. Ils estiment que, la croissance étant revenue, le chômage devrait se tarir et l'équilibre des comptes de la protection sociale s'améliorer ; que, confrontés à une pénurie de main-d'œuvre — ou, à tout le moins, à des tensions sur le marché de l'emploi —, il serait logique que, adoptant une politique inverse de celle suivie depuis 1970, l'on assiste à un allongement de la durée d'activité professionnelle (donc de la durée de cotisation), celle-ci venant retarder et atténuer les conséquences du passage à la retraite des générations du *baby boom*.

En bref, les problèmes relatifs au chômage et à la retraite se succéderaient dans le temps.

- **Les pessimistes** considèrent que le regain de croissance économique enregistré depuis deux ans, pour aussi appréciable qu'il soit, ne saurait être considéré comme le début d'une croissance économique durable à moyen et à long termes. Ils ajoutent que, dans l'hypothèse où cette croissance serait au rendez-vous et s'avèrerait, en dépit des gains de productivité indispensables, fortement créatrice d'emplois, il faudrait au mieux en attendre un surplus de cinq millions d'emplois d'ici 2010 (l'hypothèse très forte étant en l'espèce que l'économie française crée 500 000 emplois par an pendant ces 10 ans !).

Même dans cette hypothèse particulièrement heureuse, soulignant que le chômage n'est que la face émergée d'un sous-emploi endémique (rappelons que nous avons estimé la population hors emploi en l'an 2000 à 15 millions de personnes², et la population activable à environ sept millions), la conséquence d'une inadéquation fondamentale entre l'offre et la demande, les pessimistes affirment que, à l'horizon de 10 ans, dans le meilleur des cas, le taux d'emploi augmenterait certes un peu, mais n'empêcherait sans doute pas la subsistance d'un chômage résiduel important (le fameux NAIRU³). Dans une telle perspective, l'on ne saurait parler de pénurie générale de main-d'œuvre ni, en conséquence, envisager un allongement substantiel de la durée d'activité professionnelle.

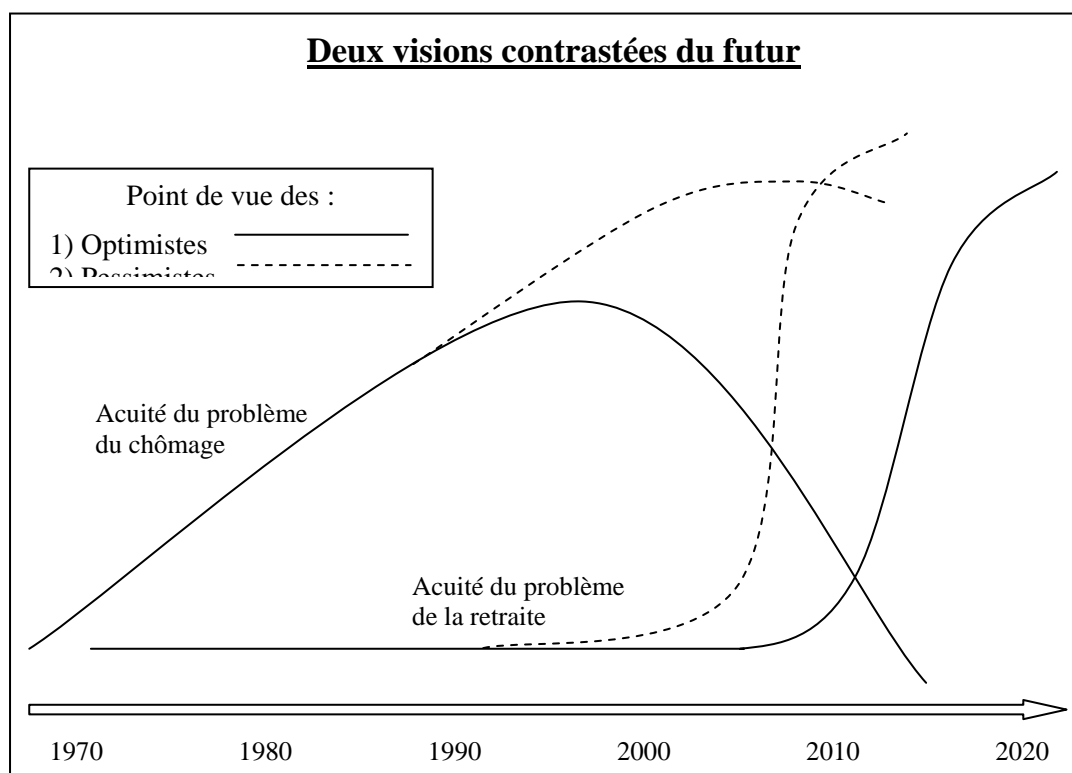
Tout au contraire, ils soutiennent que, poursuivant la politique des cessations anticipées d'activité professionnelle — y compris parce que les mesures n'ont point été adoptées dans les années 1990 pour préparer les quadragénaires à poursuivre leur activité au-delà de 50 ou 55 ans —, nous risquons de nous trouver, dans les 10 ans à venir, confrontés à la simultanéité d'un sous-emploi et d'un chômage encore important, et à l'arrivée à la retraite (voire préretraite) des premières générations nombreuses du *baby boom*.

Dans ce cas de figure, il est clair que le déséquilibre entre le nombre d'actifs occupés et celui des inactifs allocataires se dégraderait fortement, entraînant éventuellement une faillite à moyen terme du système. On peut certes opposer que la croissance économique jouerait cependant un rôle amortisseur en améliorant le rendement du prélèvement. Mais, objectent-ils, ou bien la productivité augmente au détriment de l'emploi ou bien s'instaure un processus inflationniste qui, finalement, est peut-être le seul à même de permettre, en l'absence de réformes en profondeur, de rogner sur les revenus directs et de transferts.

Ces deux points de vue peuvent être représentés par un schéma très simplifié sur l'évolution des dépenses sociales qui illustrent l'hypothèse où les deux défis (emploi et retraite) se succèdent dans le temps ou se posent en même temps (voir page suivante).

² Pour la population des 15-64 ans.

³ *Non accelerating inflation rate of unemployment* (taux de chômage stabilisant le rythme de l'inflation).



Outre le débat portant sur la croissance — et le profit pouvant en être tiré au bénéfice de l'équilibre de nos comptes sociaux —, deux questions essentielles sont posées :

- Une question de calendrier : est-il possible de retrouver une situation de plein emploi d'ici 2010, avant que les générations du *baby boom* n'atteignent massivement l'âge de la retraite ? Une situation de plein emploi telle que l'on revienne, en cinq ans, sur la pratique des préretraites ?
- Une question d'inertie liée à la lenteur d'évolution des comportements sociaux, à la faible capacité d'adaptation d'une société marquée par de fortes rigidités et, par conséquent, à la capacité des acteurs — l'État en tête — à promouvoir des changements radicaux en dépit de ces mêmes résistances sociales (et du niveau d'impréparation de l'opinion, des corps intermédiaires et des entreprises elles-mêmes).

Ne partons pas battus d'avance, mais explorons, en partant de ces deux points de vue, quels sont les scénarios envisageables à l'horizon 2020 pendant, donc, la période des 20 ans à venir, qui nous semble incontestablement la plus problématique.

1. Les scénarios à l’horizon 2020

Les scénarios à l’horizon 2020 ont été élaborés en croisant pour l’essentiel deux dimensions :

- celle des acteurs de la protection sociale, leur capacité et volonté de réforme eu égard à la plasticité du contexte socioculturel ;
- celle du contexte économique plus ou moins favorable.

En croisant ces deux dimensions, six configurations peuvent être envisagées qui sont schématiquement présentées dans le tableau ci-dessous :

Contexte \ Politique	Expansion	Stagnation
Au fil de l’eau	Les Trente Glorieuses revisitées	La guerre des âges
Social-démocrate	L’économie sociale de marché	La République des pauvres
Libérale	La régulation marchande	La société à deux vitesses

Les six scénarios sont précisés chacun à l’aide d’un tableau morphologique reprenant l’ensemble des micro-scénarios, tableau sur lequel nous avons essayé de représenter la situation à t_0 (situation de départ) et celle à t_{20} , (objectif poursuivi à 20 ans), l’itinéraire entre les deux étant représenté par une flèche.

Compte tenu de la situation régnant en France, marquée par des déclarations de principe mais une quasi-absence de réformes, nous commencerons par explorer les scénarios dits de la politique « au fil de l’eau ».

1. 1. Les scénarios de politique « au fil de l’eau »

Ces scénarios sont caractérisés, pour l’essentiel, par l’attachement au système de retraites par répartition, la coexistence de régimes assez différents, l’ambition de les préserver et même de les consolider à l’aide d’un fonds de réserve qui, toutefois, n’est guère alimenté (38 milliards de francs). Ils sont aussi marqués par un consensus assez large sur la nécessité d’allonger la durée d’activité professionnelle, recommandation qui, toutefois, n’a pas vraiment été, jusqu’à présent, suivie d’effets si on en juge par le déclin des taux d’emploi des quinquagénaires.

Ce sont des scénarios qui, d'une manière générale, sont caractérisés par un attentisme permanent de la part, entre autres, des pouvoirs publics qui, soit sont persuadés que la société française est incapable de s'adapter et résiste à toute réforme de grande ampleur, soit estiment qu'une politique d'ajustement au jour le jour est suffisante, notamment en raison d'anticipations très optimistes sur la croissance et l'emploi ; des pouvoirs publics qui n'entendent pas abdiquer leurs prérogatives mais, au fond, n'en usent pas.

Selon que la croissance est, ou non, au rendez-vous, plusieurs configurations peuvent résulter de cette politique au fil de l'eau :

1. 1. 1. Les Trente Glorieuses revisitées

Ce scénario envisage une politique au fil de l'eau dans un contexte de croissance forte et durable, contexte qui permet, *mutatis mutandis*, au système social d'être reconduit *temporairement* à l'identique, sans remise en cause profonde. Il est caractérisé par :

- Une Europe élargie mais « molle », compte tenu des difficultés rencontrées pour mener à bien l'approfondissement et l'élargissement, et de l'absence d'une volonté politique. L'avancée la plus notable de l'Europe, compte tenu de l'impasse dans laquelle semble être la CIG (conférence intergouvernementale), serait l'instauration de la monnaie unique à partir de janvier 2002, celle-ci privant les autorités monétaires nationales de la marge de manœuvre dont elles jouissaient au siècle dernier. En revanche, cela ne signifie aucunement qu'une harmonisation fiscale interviendra (ni *a fortiori* une harmonisation des niveaux et de la composition du prélèvement obligatoire). Le risque d'évasion fiscale deviendrait donc plus important dans un marché unique où la circulation des capitaux sera encore plus aisée que dans le passé.
- La permanence du *Troisième âge roi* dans la mesure où la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus augmente et où cette population dispose à l'heure actuelle de prestations de retraite confortables (le pouvoir d'achat des retraites, en dépit d'importantes disparités, est à parité avec celui des actifs) et détient l'essentiel du patrimoine des ménages. Vont arriver à l'âge de la retraite les générations nombreuses du *baby boom* qui, pour les premières d'entre elles, ont eu en général des carrières relativement stables mais, du fait de la crise, certains de leurs membres auront peut-être quitté leur activité professionnelle sans avoir accumulé le nombre d'annuités de cotisations suffisant pour bénéficier d'une retraite à taux plein, au moins dans le secteur

privé. Par ailleurs, la hausse du taux d'activité féminin résulte en un accroissement du nombre de femmes qui ont acquis des droits à la retraite.

- Un grand risque, dans ce contexte de croissance forte, en l'absence de politique publique énergique pour préserver les grands équilibres et consolider le système de retraite, que des tensions apparaissent rapidement sur le marché de l'emploi, que toutes les catégories sociales (actifs et retraités réunis) revendiquent le droit de tirer profit des fruits de cette croissance et qu'un processus inflationniste se déclenche. Celles-ci se manifestent dans un contexte de corporatisme accru ; les traminots, qui se prévalent de la croissance actuelle pour donner le primat à leurs intérêts corporatistes et utilisent leur pouvoir de blocage (par le biais de la grève) pour parvenir à leurs fins en constituent une parfaite illustration.
- Une absence de maîtrise des dépenses sociales. Donnant une prime au court terme, le gouvernement accède aux revendications des Français, laissant à penser que l'on peut augmenter de 2 % les pensions de retraite sans hypothéquer ce que l'on considère comme des « acquis ». L'État maintient la retraite à 60 ans, voire procède à des plans sociaux destinés à favoriser les préretraites. Mais la gestion dans une logique de court terme des dépenses sociales et des déficits finit par inquiéter les administrés quant à leur sort à plus long terme. Notamment, les actifs vieillissants, dont les revenus futurs dépendent essentiellement des systèmes de retraite par répartition, prennent conscience qu'ils risquent de pâtir des mesures qui n'auront pas été mises en œuvre (la constitution d'un fonds de réserve suffisant, l'allongement de la durée de cotisation...). Ils sont de plus en plus nombreux à vouloir cotiser à titre volontaire à des assurances complémentaires, ceci afin de bénéficier d'une rente dont le montant, toutefois, demeurera tributaire de l'aléa des marchés financiers. Il pourrait à terme en résulter un creusement important des inégalités entre retraités.
- Une augmentation limitée d'ici 2020 du nombre d'emplois en dépit de la forte croissance du PIB, en raison du fait, notamment, que la durée d'activité des individus n'est pas allongée, et que le cumul emploi/retraite est strictement circonscrit.

Dans ce scénario, les acteurs se reposent sur l'idée que la croissance permettra spontanément de résoudre les problèmes. La question est donc de savoir si celle-

MACRO-SCENARIO 1.1.1. : LES TRENTE GLORIEUSES REVISITEES

A CONTEXTE EXTÉRIEUR	A1) Nouvel ordre mondial - Un monde polycentrique régulé - Un Euroland fort (Europe fédérale à 15) - France attractive	A2) L'ordre américain - Monde dominé par les États-Unis - Europe molle à 30 - France attractive (le refuge)	A3) Le désordre mondial - Monde disloqué - Interdépendance sans gouvernance - France en déclin	A4) Régulation par le marché - Absence de régulation publique - Europe disloquée - État modeste
B POPULATION	B1) Le syndrome bulgare - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,4 - Solde M : - 20 000/an - Pop totale < 56 M en 2040 - 65 ou plus > 29 %	B2) La France ouverte - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,7 - Solde M : + 150 000/an - Pop totale : 67,8 M en 2040 - 65 ou plus : 26,2 %	B3) Le 3^{ème} âge roi - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,7 - Solde M : + 50 000/an - Pop totale : 63,2 M en 2040 - 65 ou plus : 28 %	B4) La vitalité endogène - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 2,1 - Solde M : + 50 000/an - Pop totale < 71,5 M en 2040 - 65 ou plus < 24,7 %
C PATRIMOINE	C1) L'épargne retraite organisée - Finance dominante rendements élevés - Fonds de pension - Patrimoine support de la retraite	C2) Fonds de réserve public et accumulation patrimoniale - Finance dominante rendements élevés - Politique publique : défense de la répartition - Patrimoine privilège	C3) Patrimoine retraite privilège - Finance dominante rendements élevés - Politique publique : laisser-faire - Patrimoine privilège	C4) Fuite en avant inflationniste - Retour de l'inflation - Pas de politique publique pour la retraite - Patrimoine privilège
D REDISTRIBUTION	D1) Gestion publique - Effort de maîtrise de l'offre - Pilotage public des régimes obligatoires (régime de base + complémentaire plafonnée)	D2) Refonte de la couverture des risques - Encadrement + contrôle public - Répartition + capitalisation - Exécution privée (agence de bassin) : gestion déléguée	D3) Absence de maîtrise - Système d'assistance publique - Marché libéré de l'assurance : à chacun selon ses moyens	
E DYNAMIQUE SOCIALE	E1) Chacun pour soi - Primat absolu du marché (libéralisme) - Méfiance envers les institutions	E2) Modèle rhénan - Libéral contrôlé - Primat de l'individu - Contrat social - Esprit redistributif	E3) La montée des corporatismes - Absence de consensus collectif - Jungle des régimes - Primat des intérêts corporatistes	E4) L'ordre moral - L'État, grand régisseur - Primat de l'ordre collectif - Conservatisme et misonéisme
F EMPLOI	F1) Forte compétition pour l'emploi - Croissance très forte - Flexibilité - Économie de marché - 25 millions d'actifs occupés cotisants	F2) Le travail partagé - Croissance forte - Refondation sociale (RTT + <i>workfare</i>) - 30 millions d'actifs occupés cotisants	F3) L'emploi aux insiders - Croissance : <i>stop and go</i> - Société duale - Aucune réforme - 21 millions d'actifs occupés cotisants	F4) L'emploi improductif - Croissance faible - Libéral libertaire - Qualité de la vie - 23 millions d'actifs occupés cotisants

ci peut perdurer, et si elle sera suffisante pour ne pas remettre en cause le mode de gestion publique. Car, à supposer même qu'une croissance forte se maintienne jusqu'en 2020, nombreux semblent être les obstacles à la pérennité d'une telle politique « au fil de l'eau ». Il n'est pas évident que ce scénario soit viable tel quel jusqu'en 2020 :

- Dans cette configuration, le fonds de réserve est alimenté de façon très marginale, car on abonde en priorité les comptes publics, en constituant des cagnottes vite distribuées au gré des mesures de court terme. Dans ce contexte, constituer très rapidement un fonds de réserve substantiel (de l'ordre de 1000 milliards de francs) propre à écrêter les difficultés de financement futures liées au déséquilibre croissant entre actifs cotisants et inactifs allocataires, et donc à limiter les augmentations de cotisations, est une gageure.
- L'absence de maîtrise globale du système de protection sociale, du système de retraite, mais aussi du système de santé, est facteur d'un grand risque d'explosion générale avant 2020.
- Ce scénario est typiquement marqué par la coexistence d'un chômage et d'un sous-emploi malgré tout persistants (du fait notamment des cessations anticipées d'activité), et d'un vieillissement s'accéléralant à partir de 2006. L'emploi demeure très insuffisant pour réduire le déséquilibre entre actifs cotisants et inactifs allocataires.

Aussi, ce scénario du succès, auquel concourt l'embellie des années 1997-2001, qui a conféré aux Français l'illusion que la croissance forte et le regain de création d'emplois résoudraient tout quasi mécaniquement sans que l'on envisage de réformes douloureuses — et coûteuses électoralement —, est, très vraisemblablement, intenable à long terme. Il promet de bifurquer vers d'autres scénarios possibles, notamment ceux que nous avons appelés, à l'horizon 2040, *Le modèle américain* et *Le communautarisme égalitaire* (cf. *infra*).

1. 1. 2. La guerre des âges

Ce scénario envisage une politique au fil de l'eau dans un contexte économique défavorable, où la croissance est faible et le sous-emploi persistant. Comme précédemment, nous nous trouvons dans un contexte d'absence de maîtrise des dépenses sociales. Donnant une prime au court terme, le gouvernement accède aux revendications des Français en dépit de la crise qui s'annonce.

Mais, dans la mesure où la croissance devient erratique et plus faible, l'atténisme revient vite à favoriser une situation des plus critiques. En effet, les caractéristiques propres à ce scénario seraient :

- Une faible attractivité de la France, dans un environnement géopolitique qui pourrait se caractériser par la non-gouvernance et la non-régulation, où l'Europe ne parviendrait ni à s'approfondir ni à s'élargir — ou alors sans la France, politiquement hors-jeu.
- Le passage du *Troisième âge roi* au *Syndrome bulgare*, du fait d'une déprime de la fécondité et d'un solde migratoire négatif. Le vieillissement de la population s'accélérerait, nombre de jeunes adultes quittant le pays à la recherche de lieux plus favorables, motivés par la persistance du sous-emploi et par une redistribution sociale trop favorable à la population âgée.
- Une inégalité croissante entre les retraités (et futurs retraités), due à une politique publique de laisser-faire ne pouvant assurer longtemps la pérennité de la répartition et ne permettant pas d'alimenter un fonds de réserve suffisant. Seuls ceux des administrés qui le peuvent (en raison de leurs revenus ou de leur appartenance à une entreprise prospère) investissent alors en vue de se constituer un capital dans lequel puiser au moment de la retraite.
- L'absence de consensus collectif autour des finalités du contrat social. Ceci se traduit par une méfiance généralisée envers les institutions, par une défense farouche et court-termiste des intérêts acquis, et par un repli qui, de corporatiste, devient individualiste.

Ce scénario n'est pas un pur cas d'école délibérément pessimiste. Il fait indéniablement partie des possibles, selon une logique que les tendances actuelles peuvent induire.

En début de période, la simultanéité du vieillissement et du chômage se traduit par un développement des préretraites, ce qui accroît fortement la charge du vieillissement sur l'ensemble de la société. L'accroissement des prélèvements se poursuit afin de compenser le *ratio* de plus en plus déséquilibré entre cotisants et retraités, mais demeure insuffisant, surtout en l'absence de fonds de lissage conséquent. Au reste, la charge qui pèse sur les actifs — corrélativement aux sombres perspectives d'avenir concernant leurs retraites futures — entraîne une fuite sensible des actifs cotisants hors du territoire. Un mécanisme de cercle vicieux est donc en marche, qui rend le besoin de financement insupportable.

MACRO-SCENARIO 1.1.2. : LA GUERRE DES AGES

A CONTEXTE EXTÉRIEUR	A1) Nouvel ordre mondial - Un monde polycentrique régulé - Un Euroland fort (Europe fédérale à 15) - France attractive	A2) L'ordre américain - Monde dominé par les États-Unis - Europe molle à 30 - France attractive (le refuge)	A3) Le désordre mondial - Monde disloqué - Interdépendance sans gouvernance - France en déclin	A4) Régulation par le marché - Absence de régulation publique - Europe disloquée - État modeste
B POPULATION	B1) Le syndrome bulgare - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,4 - Solde M : - 20 000/an - Pop totale < 56 M en 2040 - 65 ou plus > 29 %	B2) La France ouverte - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,7 - Solde M : + 150 000/an - Pop totale : 67,8 M en 2040 - 65 ou plus : 26,2 %	B3) Le 3^{ème} âge roi - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,7 - Solde M : + 50 000/an - Pop totale : 63,2 M en 2040 - 65 ou plus : 28 %	B4) La vitalité endogène - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 2,1 - Solde M : + 50 000/an - Pop totale < 71,5 M en 2040 - 65 ou plus < 24,7 %
C PATRIMOINE	C1) L'épargne retraite organisée - Finance dominante rendements élevés - Fonds de pension - Patrimoine support de la retraite	C2) Fonds de réserve public et accumulation patrimoniale - Finance dominante rendements élevés - Politique publique : défense de la répartition - Patrimoine privilège	C3) Patrimoine retraite privilège - Finance dominante rendements élevés - Politique publique : laisser-faire - Patrimoine privilège	C4) Fuite en avant inflationniste - Retour de l'inflation - Pas de politique publique pour la retraite - Patrimoine privilège
D REDISTRIBUTION	D1) Gestion publique - Effort de maîtrise de l'offre - Pilotage public des régimes obligatoires (régime de base + complémentaire plafonnée)	D2) Refonte de la couverture des risques - Encadrement + contrôle public - Répartition + capitalisation - Exécution privée (agence de bassin) : gestion déléguée	D3) Absence de maîtrise - Système d'assistance publique - Marché libéré de l'assurance : à chacun selon ses moyens	
E DYNAMIQUE SOCIALE	E1) Chacun pour soi - Primat absolu du marché (libéralisme) - Méfiance envers les institutions	E2) Modèle rhénan - Libéral contrôlé - Primat de l'individu - Contrat social - Esprit redistributif	E3) La montée des corporatismes - Absence de consensus collectif - Jungle des régimes - Primat des intérêts corporatistes	E4) L'ordre moral - L'État, grand régisseur - Primat de l'ordre collectif - Conservatisme et misonéisme
F EMPLOI	F1) Forte compétition pour l'emploi - Croissance très forte - Flexibilité - Économie de marché - 25 millions d'actifs occupés cotisants	F2) Le travail partagé - Croissance forte - Refondation sociale (RTT + <i>workfare</i>) - 30 millions d'actifs occupés cotisants	F3) L'emploi aux <i>insiders</i> - Croissance : <i>stop and go</i> - Société duale - Aucune réforme - 21 millions d'actifs occupés cotisants	F4) L'emploi improductif - Croissance faible - Libéral libertaire - Qualité de la vie - 23 millions d'actifs occupés cotisants

Bien vite, vers 2010, les prestations de retraites doivent donc être révisées à la baisse, dans des proportions telles que l'équité du système par répartition ne peut plus être assurée. C'est donc à chacun selon ses moyens. Dans ce scénario noir, on voit que la compétition et l'inégalité sociales sont à la fois inter et intra-générationnelles. Aussi, si « guerre des âges » il y a, cela ne signifie pas pour autant que chaque génération est homogène et intégrée. Les forces centrifuges sont à l'œuvre à tous les niveaux.

Victimes de leur immobilisme passé, et paradoxalement contraints de souscrire à un mode de gestion sociale que souhaitait précisément éviter leur immobilisme, les Français entrent donc au tournant des années 2010 dans une période de récession et de tensions extrêmes par manque d'anticipation et de courage politique.

On aboutit alors à une situation critique, dans laquelle le rationnement des soins est loin d'être une éventualité improbable, surtout pour les personnes âgées dépendantes — en nombre croissant — dont la charge est beaucoup trop lourde. Dans ce scénario, des explosions sociales violentes peuvent survenir, surtout dans un contexte international instable où la France ne peut trouver d'appui (sous la forme d'un plan Marshall revisité, par exemple). Les rigidités de la société française trouvent là une sanction bien sévère.

Ce scénario nous paraît ne pouvoir tendre que vers des situations extrêmement problématiques. Si rien n'est fait au cours de la période 2002-2020 pour sortir de cette logique récessive auto-entretenu, force est d'anticiper des scénarios radicalement contrastés par rapport au tendanciel, au moins jusqu'à 2040 ; en l'espèce, nous avons envisagé à cet horizon deux scénarios : *Le despotisme éclairé* et *Le modèle américain* (cf. *infra*).

1. 2. Les scénarios de politique social-démocrate.

On peut raisonnablement gager que le débat central des élections présidentielles portera sur l'avenir des retraites. Aussi, à la différence des scénarios précédents, dès 2002 peut se faire jour une remise en cause de plus en plus pressante des politiques d'emploi et de retraite, car la question a été posée et a fait du chemin dans les esprits. Il apparaîtrait progressivement à un nombre croissant d'observateurs et de décideurs que l'attentisme des politiques publiques risque à (relativement court) terme de conduire à la ruine du système des retraites ainsi qu'à l'effondrement du marché du travail.

Ce n'est bien sûr pas par génération spontanée que cette prise de conscience émerge ; les retraités ne réclament pas à cor et à cri qu'on leur réduise leurs pensions, ni les *baby boomers* qu'on allonge significativement la durée de leur période de cotisation sans garantie de stabilité du pouvoir d'achat de leurs pensions de retraite à venir. Mais chacun prend conscience de la conjonction imminente du problème du sous-emploi et du choc des retraites, et du fait qu'à un horizon plus lointain, d'autres problèmes se poseront, par exemple celui de la dépendance.

De deux choses l'une : soit la croissance forte est au rendez-vous et perçue comme durable ; soit la croissance est erratique et ne suscite aucun effet d'entraînement. Dans les deux cas, il peut y avoir la place, dans l'esprit des administrés comme des décideurs, pour une politique volontariste, même si on la présage douloureuse :

1. 2. 1. L'économie sociale de marché

Si la conjoncture économique est particulièrement favorable, alors peut progresser l'idée qu'au lieu d'en tirer passivement les fruits en « surfant sur la vague », mieux vaut capitaliser pour l'avenir afin de prévenir le choc. Peut-être sommes-nous, comme d'aucuns le soutiennent, dans une phase ascendante du cycle de Kondratiev. Mais cela suffira-t-il ? Dans le doute, il convient de ne pas abdiquer ses responsabilités. Dans cette configuration, la croissance forte et l'effet stimulant qui l'accompagne bénéficient à la dynamique sociale, qui s'avère moins rétive aux remises en cause du modèle. Gouvernants, gouvernés et partenaires sociaux s'accordent sur l'importance, pour la société française, du maintien du contrat social redistributif. Aussi prennent-ils les mesures qui s'imposent.

MACRO-SCENARIO 1.2.1. : L'ECONOMIE SOCIALE DE MARCHE

A CONTEXTE EXTÉRIEUR	A1) Nouvel ordre mondial - Un monde polycentrique régulé - Un Euroland fort (Europe fédérale à 15) - France attractive	A2) L'ordre américain - Monde dominé par les États-Unis - Europe molle à 30 - France attractive (le refuge)	A3) Le désordre mondial - Monde disloqué - Interdépendance sans gouvernance - France en déclin	A4) Régulation par le marché - Absence de régulation publique - Europe disloquée - État modeste
B POPULATION	B1) Le syndrome bulgare - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,4 - Solde M : - 20 000/an - Pop totale < 56 M en 2040 - 65 ou plus > 29 %	B2) La France ouverte - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,7 - Solde M : + 150 000/an - Pop totale : 67,8 M en 2040 - 65 ou plus : 26,2 %	B3) Le 3^{ème} âge roi - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,7 - Solde M : + 50 000/an - Pop totale : 63,2 M en 2040 - 65 ou plus : 28 %	B4) La vitalité endogène - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 2,1 - Solde M : + 50 000/an - Pop totale < 71,5 M en 2040 - 65 ou plus < 24,7 %
C PATRIMOINE	C1) L'épargne retraite organisée - Finance dominante rendements élevés - Fonds de pension - Patrimoine support de la retraite	C2) Fonds de réserve public et accumulation patrimoniale - Finance dominante rendements élevés - Politique publique : défense de la répartition - Patrimoine privilège	C3) Patrimoine retraite privilège - Finance dominante rendements élevés - Politique publique : laisser-faire - Patrimoine privilège	C4) Fuite en avant inflationniste - Retour de l'inflation - Pas de politique publique pour la retraite - Patrimoine privilège
D REDISTRIBUTION	D1) Gestion publique - Effort de maîtrise de l'offre - Pilotage public des régimes obligatoires (régime de base + complémentaire plafonnée)	D2) Refonte de la couverture des risques - Encadrement + contrôle public - Répartition + capitalisation - Exécution privée (agence de bassin) : gestion déléguée	D3) Absence de maîtrise - Système d'assistance publique - Marché libéré de l'assurance : à chacun selon ses moyens	
E DYNAMIQUE SOCIALE	E1) Chacun pour soi - Primat absolu du marché (libéralisme) - Méfiance envers les institutions	E2) Modèle rhénan - Libéral contrôlé - Primat de l'individu - Contrat social - Esprit redistributif	E3) La montée des corporatismes - Absence de consensus collectif - Jungle des régimes - Primat des intérêts corporatistes	E4) L'ordre moral - L'État, grand régisseur - Primat de l'ordre collectif - Conservatisme et misonéisme
F EMPLOI	F1) Forte compétition pour l'emploi - Croissance très forte - Flexibilité - Économie de marché - 25 millions d'actifs occupés cotisants	F2) Le travail partagé - Croissance forte - Refondation sociale (RTT + <i>workfare</i>) - 30 millions d'actifs occupés cotisants	F3) L'emploi aux insiders - Croissance : <i>stop and go</i> - Société duale - Aucune réforme - 21 millions d'actifs occupés cotisants	F4) L'emploi improductif - Croissance faible - Libéral libertaire - Qualité de la vie - 23 millions d'actifs occupés cotisants

C'est là un scénario qui suppose une politique fortement volontariste. Il se caractérise par :

- La volonté affichée de construire une Europe forte jouant un rôle moteur dans un nouvel ordre mondial polycentrique régulé. Les pouvoirs publics délaissent leur comportement attentiste et endossent le rôle nécessaire d'acteur stratégique. Pour éviter la faillite généralisée d'ici 2020, la France, qui a résolument pris conscience du rôle que peut jouer le contexte extérieur — en particulier européen — dans son redressement, promeut un approfondissement novateur de l'Europe, qui permette la refondation du tissu économique et social européen. Cela signifie, notamment, des critères de convergence plus exigeants et une contrainte accrue compte tenu du fait que l'Europe entend désormais mener une politique économique de type fédéral, et qu'elle veut procéder à une harmonisation dans les domaines fiscal et social. Il s'agit davantage d'une Europe à géométrie variable (celle des coopérations renforcées) que d'une Europe élargie. Bien sûr, la nouvelle volonté politique ne signifie pas que l'harmonisation fiscale interviendra rapidement, ni *a fortiori* l'harmonisation des niveaux et de la composition du prélèvement obligatoire, même si les États visent une convergence progressive.
- Le passage du micro-scénario du *Troisième âge roi* à celui de *la France ouverte*. Les nouvelles générations qui arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années (à partir de 2006), et dont les droits ont déjà été révisés à la baisse au cours des années 1990, seront sans doute les premières victimes des ajustements douloureux qui seront nécessairement menés dans ce scénario. Aussi, en matière démographique, l'une des mesures visant à écrêter le déséquilibre actifs cotisants/inactifs allocataires est une politique d'immigration conséquente, visant à attirer au plus vite une main-d'œuvre abondante venant de l'étranger (environ 150 000 par an en France), notamment avec des salaires attractifs. L'économie compétitive de la France dans l'Europe attire et retient les jeunes (nationaux et étrangers). Une politique familiale s'efforce d'appuyer cette entrée de jeunes actifs. Même si l'environnement extérieur est caractérisé par la coexistence de plusieurs pôles de développement, ce qui préjuge que l'ALENA, ou l'ASEAN, puissent paraître attractives et susceptibles d'attirer davantage la main-d'œuvre jeune, l'Europe demeure séduisante — notamment en vertu des valeurs qu'elle véhicule et de l'émulation qu'elle suscite. On peut également envisager que la France attire des retraités étrangers et que leur contribution à l'économie soit plus importante que leur contribution au déséquilibre des classes d'âges.

— La levée progressive des rigidités (qui se traduit, notamment, par l'abandon de la défense exclusive des intérêts et acquis corporatistes), corollaire d'une redynamisation de la population dans un contexte compétitif. Ce qui permet enfin à l'État français, de gouverner avec l'aide des administrés. La France s'engage donc dans ce que l'on pourrait approximativement appeler la voie « suédoise » : il s'agit d'abonder un fonds de réserve à hauteur de 1000 milliards de francs (au minimum) d'ici 2010 afin de pouvoir éviter la crise du régime des retraites (en « lissant » la hausse des taux de cotisation d'assurance vieillesse) et de sauver la répartition ainsi provisionnée. Ceci s'accompagne de la décision que le fonds ne soit pas investi au seul taux des obligations monétaires (dont le rendement est faible), mais dans des placements plus risqués.

La chose n'est pas simple, et surtout pas indolore, même en contexte de croissance. Les pouvoirs publics procèdent à un allongement de la période de référence et à une augmentation de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une pension vieillesse. Cette configuration s'avère finalement possible parce que les individus, tirant bénéfice de la comparaison avec les autres pays européens, adoptent un comportement nouveau à l'égard du travail ; peu à peu, la société française devient plus mobile. Le recours croissant au temps partiel négocié entre partenaires sociaux concourt à un contenu important de la croissance en emplois. En 2020, l'augmentation du taux d'emploi a été d'une telle importance que plus d'un Français sur deux cotise, la RTT (réduction du temps de travail), le *workfare* et la croissance y étant pour beaucoup.

L'augmentation significative de la CSG (contribution sociale généralisée) portant sur l'ensemble des revenus est une mesure des plus décisives (et toujours cependant des moins bien acceptées) pour abonder le fonds de réserve, avec la révision à la baisse des droits à pension et la levée des limitations de cumul emploi/retraite comme la remise en cause de la rémunération à l'ancienneté. L'effort demandé aux individus est donc considérable, même si la croissance est propice à en atténuer la pénibilité. Les investissements démographiques (à travers des politiques familiale, d'éducation et de logement) constituent également une politique fort coûteuse.

Dans ces conditions, la crise des régimes de retraite peut être évitée, le *krach* démographique atténué. Ce scénario optimiste ne peut se dérouler de façon satisfaisante que si les mesures nécessaires à sa réalisation sont prises le plus tôt possible. Ce scénario implique une réelle responsabilisation des pouvoirs publics

et, avec le temps, de la société entière. Il est manifeste qu'il repose sur des conditions exigeantes. La première est un exceptionnel consensus collectif sur le fait de renoncer à un bénéfice immédiat au profit d'une sécurité à moyen terme plus grande. La seconde est une croissance forte et durable.

Mais que se passerait-il, précisément, si la volonté politique n'était pas accompagnée de la croissance ?

1. 2. 2. La République des pauvres

Si la croissance n'est pas aussi prometteuse et durable qu'on l'annonce aujourd'hui en prophétisant la venue d'une nouvelle économie, signifiant incidemment un nouveau chemin de croissance, alors il s'avère d'autant plus nécessaire de réagir. Dès 2002-2003, en cas de conjoncture défavorable, la société française peut en effet connaître un véritable électrochoc en réalisant la crise qu'elle va devoir affronter. Redoutant le pire (les Cassandre ne manquant pas pour désigner le spectre non improbable des conflits de générations, par exemple !), les Français, qui ont perdu, avec la foi en un Kondratiev ascendant, un *deus ex machina* bien commode, sont alors disposés à ce que des mesures draconiennes soient prises. L'attentisme de courte vue fait long feu.

Dans ce scénario, qui présuppose une grande place à la volonté de coopération des partenaires sociaux en situation de crise (à l'instar des partenaires sociaux italiens en 1995), le ressort qui anime la société est la recherche du moindre mal pour tous aujourd'hui afin d'éviter le pire demain. Mais les efforts nécessaires au maintien du système de redistribution sont considérables, et exigent un lien social renforcé.

En bref, les caractéristiques principales de cette *République des pauvres* sont les suivantes :

- Une scène internationale toujours caractérisée par l'hégémonie américaine, où l'Europe, que la faible croissance handicape sérieusement, peine à se constituer en pôle attractif.
- Le scénario du *Troisième âge roi*, avec un vieillissement qui se poursuit sans être contrebalancé par une immigration renforcée (l'attractivité de la France étant mise à mal, sinon au plan des choix de société, du moins au plan économique).

MACRO-SCENARIO 1.2.2. : LA REPUBLIQUE DES PAUVRES

A CONTEXTE EXTÉRIEUR	A1) Nouvel ordre mondial - Un monde polycentrique régulé - Un Euroland fort (Europe fédérale à 15) - France attractive	A2) L'ordre américain - Monde dominé par les États-Unis - Europe molle à 30 - France attractive (le refuge)	A3) Le désordre mondial - Monde disloqué - Interdépendance sans gouvernance - France en déclin	A4) Régulation par le marché - Absence de régulation publique - Europe disloquée - État modeste
B POPULATION	B1) Le syndrome bulgare - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,4 - Solde M : - 20 000/an - Pop totale < 56 M en 2040 - 65 ou plus > 29 %	B2) La France ouverte - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,7 - Solde M : + 150 000/an - Pop totale : 67,8 M en 2040 - 65 ou plus : 26,2 %	B3) Le 3^{ème} âge roi - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,7 - Solde M : + 50 000/an - Pop totale : 63,2 M en 2040 - 65 ou plus : 28 %	B4) La vitalité endogène - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 2,1 - Solde M : + 50 000/an - Pop totale < 71,5 M en 2040 - 65 ou plus < 24,7 %
C PATRIMOINE	C1) L'épargne retraite organisée - Finance dominante rendements élevés - Fonds de pension - Patrimoine support de la retraite	C2) Fonds de réserve public et accumulation patrimoniale - Finance dominante rendements élevés - Politique publique : défense de la répartition - Patrimoine privilège	C3) Patrimoine retraite privilège - Finance dominante rendements élevés - Politique publique : laisser-faire - Patrimoine privilège	C4) Fuite en avant inflationniste - Retour de l'inflation - Pas de politique publique pour la retraite - Patrimoine privilège
D REDISTRIBUTION	D1) Gestion publique - Effort de maîtrise de l'offre - Pilotage public des régimes obligatoires (régime de base + complémentaire plafonnée)	D2) Refonte de la couverture des risques - Encadrement + contrôle public - Répartition + capitalisation - Exécution privée (agence de bassin) : gestion déléguée	D3) Absence de maîtrise - Système d'assistance publique - Marché libéré de l'assurance : à chacun selon ses moyens	
E DYNAMIQUE SOCIALE	E1) Chacun pour soi - Primat absolu du marché (libéralisme) - Méfiance envers les institutions	E2) Modèle rhénan - Libéral contrôlé - Primat de l'individu - Contrat social - Esprit redistributif	E3) La montée des corporatismes - Absence de consensus collectif - Jungle des régimes - Primat des intérêts corporatistes	E4) L'ordre moral - L'État, grand régisseur - Primat de l'ordre collectif - Conservatisme et misonéisme
F EMPLOI	F1) Forte compétition pour l'emploi - Croissance très forte - Flexibilité - Économie de marché - 25 millions d'actifs occupés cotisants	F2) Le travail partagé - Croissance forte - Refondation sociale (RTT + <i>workfare</i>) - 30 millions d'actifs occupés cotisants	F3) L'emploi aux insiders - Croissance : <i>stop and go</i> - Société duale - Aucune réforme - 21 millions d'actifs occupés cotisants	F4) L'emploi improductif - Croissance faible - Libéral libertaire - Qualité de la vie - 23 millions d'actifs occupés cotisants

- La volonté de maintien — coûte que coûte — de l'assurance vieillesse et du système par répartition, à l'aide d'un fonds de réserve que l'on s'efforce d'abonder en conséquence.
- Dans un contexte de croissance faible et de gains de productivité médiocres, voire nuls, de nombreux emplois de service, faisant le plus souvent appel à une main-d'œuvre faiblement qualifiée et pauvrement rémunérée, sont créés. Ce qui permet à la société française de se maintenir en l'état avec un taux d'emploi relativement élevé, mais avec beaucoup d'emplois à temps partiel, résultant du fait que le pouvoir d'achat des allocations chômage et des pensions de retraite diminue, que les bénéficiaires des minima sociaux sont soumis à des conditions de travail (PARE⁴ aménagé, *workfare*) et que les Français se satisfont d'emplois qui leur permettent au moins de s'intégrer socialement.

Cette configuration de *République des pauvres* suppose un État fort, très redistributif en dépit de la récession et de ses marges de manœuvre amoindries. Alors que le contexte économique place la majorité des Français dans une situation menaçante, et un nombre croissant d'entre eux dans une condition précaire, les pouvoirs publics, investissant sur le long terme, adoptent une politique d'austérité générale. Ainsi est par exemple mise en place, par le biais d'une CSG aménagée, une redistribution intragénérationnelle permettant une équité renforcée entre les retraités pauvres et les retraités aisés.

Il est clair que les mesures prises sont assez peu populaires, même en faisant l'hypothèse d'un renouveau du lien social autour de valeurs redistributives. Les prélèvements obligatoires sont augmentés, l'âge de départ à la retraite progressivement retardé et le niveau des pensions de retraite diminué. Le cumul emploi / retraite est encouragé, instaurant une frontière plus souple entre activité et inactivité. L'effort contributif exigé (notamment par le biais du *workfare*) est important.

Bon an mal an (plutôt mal an, en vérité), le fonds de réserve peut ainsi être financé à un niveau qui permette d'éviter le pire aux alentours de 2010 (rappelons que l'on envisage aujourd'hui d'accumuler 1000 milliards de réserve à l'horizon 2020). Mais celui-ci, comme dans le scénario précédent, est placé en valeurs risquées, sur le « casino planétaire de la finance » — avec les dangers que cela suppose. Au reste, à l'exemple de l'Italie, la France développe la stratégie d'une économie un peu plus rentière.

⁴ Plan d'aide au retour à l'emploi.

Pour pallier les limites de la redistribution publique qui souffre toujours d'un besoin de financement entretenu par la faible croissance, la solidarité informelle se développe. L'État y participe en aidant, par exemple, les emplois de service. Les solidarités familiale et de voisinage refont surface, contribuant à assurer les échanges intra comme intergénérationnels.

Le problème de ce scénario est qu'il a tout d'un système « anaérobie ». Les acteurs sont tous pris à la gorge par le contexte économique défavorable et par l'imminence du choc des retraites. Tout repose donc sur la volonté des partenaires sociaux, et sur leur faculté à s'accorder sur des mesures musclées sans que l'un ou l'autre fasse finalement défaut. C'est un pari sur le long terme, coûteux en efforts et en renoncements collectifs, où les intérêts corporatistes n'ont pas leur place. Aussi, cette configuration peut tout aussi bien :

- se perpétuer, passant avec un relatif succès l'enjeu majeur des années 2010-2020, pour aboutir à une situation plus favorable à l'horizon 2040 ;
- ou bifurquer tôt ou tard vers un choix de société alternatif, probablement plus inégalitaire (*Le modèle britannique*), en raison de l'abdication des partenaires sociaux et/ou de l'État face à l'extrême exigence des mesures engagées.

Un changement majeur dans la donne économique peut également orienter ce scénario dans une direction ou une autre ; une croissance forte survenant après 2020 permettrait ainsi, par exemple, que cette *République des pauvres* aboutisse à un nouveau contrat social à l'horizon 2040 (*cf. infra, Le modèle suédois*).

1. 3. Les scénarios de politique libérale

Le choix d'une politique fortement volontariste peut bien sûr prendre d'autres visages que de type social-démocrate. Ainsi peut-on envisager que la France, afin de prévenir le risque de crise majeure liée au double problème du financement des retraites et du sous-emploi, procède à une reconversion radicale en termes de gestion publique et de modèle de société, et fasse le choix d'une politique résolument libérale. Il s'agit de bien insister sur le fait qu'il s'agit là d'une décision politique forte, le relais passé aux mécanismes de marché procédant bien de mesures prises et non de la seule mécanique de la « main invisible ». Choisir le marché (qui, soulignons le, n'a rien de « naturel »), diffère à bien des égards du fait d'être *contraint* par lui. Que ce chemin soit emprunté sur fond de croissance ou non, plusieurs traits caractéristiques le distinguent :

- Un retrait de la régulation publique. Au plan international, ceci peut se traduire par une Europe disloquée, par des coopérations d'ordre économique sans coopération des États souverains, ces derniers abdiquant peu à peu nombre de leurs prérogatives pour se concentrer quasi exclusivement sur leurs fonctions régaliennes. Toutes les régulations (ou tentatives de régulation) sautent progressivement : au niveau de l'État français comme au niveau de l'Union européenne et à l'OMC (Organisation mondiale du commerce). C'est un contexte de financiarisation croissante de l'économie.
- Au plan intérieur, cet État minimum — qui a tiré des leçons radicales de ses rigidités, de ses dysfonctionnements et des limites de son action dans le cadre d'une économie de plus en plus mondialisée — se recentre sur des fonctions d'aide sociale et d'assurance sociale *a minima* (qui constituent un filet de sécurité minimum), de manière à ce que les individus se sentent prémunis contre les risques excessifs qui les tétanisent. Ayant pris acte de l'impossibilité d'introduire des réformes de nature à pérenniser les retraites par répartition, il encourage les initiatives propres au maintien en activité des salariés vieillissants et aux mécanismes d'assurance privée.
- Les régimes de retraite de base et complémentaires voient donc leur rôle diminuer. Les fonds de pension, en revanche, sont vivement encouragés, y compris par des mesures fiscales incitatives vis-à-vis de l'épargne individuelle et collective. Celle-ci supplée l'absence d'augmentation de cotisations de sécurité sociale. La « PREFON », par exemple (complément de retraite pour les fonctionnaires qui fonctionne en capitalisation) se généralise, grâce à des déductions fiscales substantielles.
- Progressivement, sous l'effet de la politique des entreprises et de l'évolution des valeurs, la dynamique sociale peut connaître un bouleversement majeur. La méfiance généralisée envers les institutions publiques et parapubliques et l'individualisme accru s'accompagnent d'un esprit d'entreprise et d'une mobilité de la population inédits. La logique de statut se délite sous l'effet de la nouvelle politique d'emploi des entreprises et fait place à la logique de fonction (individuelle ou collective). La rémunération s'assoit désormais de plus en plus sur la performance, et les primes à l'intéressement se généralisent.

Dans ce contexte de rupture, l'activité des seniors est favorisée, car il est plus intéressant de toucher un salaire — les salaires sont revalorisés — qu'une pension (qui perd de son pouvoir d'achat). On s'achemine vers une extinction progressive du système de préretraites. Si la faillite des régimes par répartition peut

être évitée, c'est notamment parce que les actifs se maintiennent au travail largement jusqu'à 65 ans, sinon au-delà. On voit que ce scénario exige une forte évolution des comportements et des valeurs, évolution radicale, mais qui peut effectivement survenir à la faveur de l'anticipation de redoutables difficultés au-delà de 2010. La société française peut trouver un nouveau ressort caractérisé par le fourmillement des initiatives, la création d'entreprises, le maillage des compétences, et par la substitution des solidarités locales aux corporatismes socio-professionnels (situation commune aux États-Unis et à l'Italie, en dépit de leur grande différence).

Ici aussi (et sans doute plus encore que dans d'autres scénarios), le facteur croissance détermine fortement la forme que prendra le scénario libéral à un horizon de 20 ans.

1. 3. 1. La régulation marchande

On envisage ici une croissance forte et durable, telle que la prévoient les « optimistes » susmentionnés. L'option libérale bénéficie alors d'un contexte porteur, susceptible de générer une logique de cercle vertueux.

- La croissance possède un grand contenu en emploi, compte tenu d'une flexibilité accrue, et d'une mobilité sociale croissante — les opportunités d'emplois sont nombreuses et variées.
- Dès lors, l'épargne retraite organisée s'avère finalement moins exclusive qu'on aurait pu le penser, car une forte dynamique de création d'emplois, notamment de service, se met en place, et car l'épargne salariale se développe.

La France surmonte peu à peu ses lourdeurs et ses rigidités — en 5-10 ans, elle entre vraiment, ce qui est révélateur, dans « l'e-économie » — et, en vertu d'un brutal effet de balancier, les inerties culturelles et les privilèges laissent progressivement la place au développement massif d'une véritable culture d'entreprise. Alors que les grands marchés publics sont en déclin, des centaines de *start-ups* sont créées, selon un effet d'entraînement et d'émulation. Les Français aspirent à faire fortune et à se réaliser en dehors des grandes structures qui, elles-mêmes, externalisent un maximum de fonctions.

Certes, cela ne va naturellement pas sans frictions. Mais face aux derniers sursauts de corporatisme, l'État prend des dispositions sévères. Ainsi la SNCF

est-elle privatisée et « vendue » au peuple français, à la faveur du capitalisme populaire et de la participation, vieilles idées qui trouvent un écho de plus en plus favorable au sein de la population. Les Français, d'ailleurs, découvrent — Internet aidant — le boursicotage. Autre mesure rigoureuse : le droit de grève est strictement encadré, notamment au travers d'une interprétation restrictive de la loi et de retenues sur salaire augmentées.

C'est un scénario à l'américaine qui se profile. La croissance est investie en capital-risque. Par ailleurs, un impôt temps est instauré, qui prend notamment la forme d'un service civique obligatoire de deux ans. Il résulte de toutes ces mesures un taux d'emploi élevé, ce qui permet de faire fonctionner la répartition résiduelle *a minima*.

Ce véritable bouleversement social s'opère sans trop d'inégalités criantes parce que la croissance le soutient. Ainsi, le système public de santé, pour fortement rationalisé et circonscrit qu'il soit, perdure et permet de ne pas aboutir à des iniquités insupportables telles qu'un rationnement ciblé des soins, voire un contrôle (plus ou moins explicite) de la mortalité indexé sur le niveau de vie.

Le système des retraites est profondément transformé (tous les individus doivent cotiser bien au-delà des limites actuelles pour obtenir une retraite à taux plein) et cela permet d'éviter la ruine de la société française.

Mais, à supposer que le contexte — social comme économique — ne s'y prête pas, l'option libérale peut rapidement verser dans un scénario à haut risque, celui de *La société à deux vitesses*.

MACRO-SCENARIO 1.3.1. : LA REGULATION MARCHANDE

A CONTEXTE EXTÉRIEUR	A1) Nouvel ordre mondial - Un monde polycentrique régulé - Un Euroland fort (Europe fédérale à 15) - France attractive	A2) L'ordre américain - Monde dominé par les États-Unis - Europe molle à 30 - France attractive (le refuge)	A3) Le désordre mondial - Monde disloqué - Interdépendance sans gouvernance - France en déclin	A4) Régulation par le marché - Absence de régulation publique - Europe disloquée - État modeste
B POPULATION	B1) Le syndrome bulgare - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,4 - Solde M : - 20 000/an - Pop totale < 56 M en 2040 - 65 ou plus > 29 %	B2) La France ouverte - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,7 - Solde M : + 150 000/an - Pop totale : 67,8 M en 2040 - 65 ou plus : 26,2 %	B3) Le 3^{ème} âge roi - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,7 - Solde M : + 50 000/an - Pop totale : 63,2 M en 2040 - 65 ou plus : 28 %	B4) La vitalité endogène - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 2,1 - Solde M : + 50 000/an - Pop totale < 71,5 M en 2040 - 65 ou plus < 24,7 %
C PATRIMOINE	C1) L'épargne retraite organisée - Finance dominante rendements élevés - Fonds de pension - Patrimoine support de la retraite	C2) Fonds de réserve public et accumulation patrimoniale - Finance dominante rendements élevés - Politique publique : défense de la répartition - Patrimoine privilège	C3) Patrimoine retraite privilège - Finance dominante rendements élevés - Politique publique : laisser-faire - Patrimoine privilège	C4) Fuite en avant inflationniste - Retour de l'inflation - Pas de politique publique pour la retraite - Patrimoine privilège
D REDISTRIBUTION	D1) Gestion publique - Effort de maîtrise de l'offre - Pilotage public des régimes obligatoires (régime de base + complémentaire plafonnée)	D2) Refonte de la couverture des risques - Encadrement + contrôle public - Répartition + capitalisation - Exécution privée (agence de bassin) : gestion déléguée	D3) Absence de maîtrise - Système d'assistance publique - Marché libéré de l'assurance : à chacun selon ses moyens	
E DYNAMIQUE SOCIALE	E1) Chacun pour soi - Primat absolu du marché (libéralisme) - Méfiance envers les institutions	E2) Modèle rhénan - Libéral contrôlé - Primat de l'individu - Contrat social - Esprit redistributif	E3) La montée des corporatismes - Absence de consensus collectif - Jungle des régimes - Primat des intérêts corporatistes	E4) L'ordre moral - L'État, grand régisseur - Primat de l'ordre collectif - Conservatisme et misonéisme
F EMPLOI	F1) Forte compétition pour l'emploi - Croissance très forte - Flexibilité - Économie de marché - 25 millions d'actifs occupés cotisants	F2) Le travail partagé - Croissance forte - Refondation sociale (RTT + <i>workfare</i>) - 30 millions d'actifs occupés cotisants	F3) L'emploi aux insiders - Croissance : <i>stop and go</i> - Société duale - Aucune réforme - 21 millions d'actifs occupés cotisants	F4) L'emploi improductif - Croissance faible - Libéral libertaire - Qualité de la vie - 23 millions d'actifs occupés cotisants

1. 3. 2. La société à deux vitesses

Dans ce scénario, la croissance attendue ne vient pas étayer la politique libérale. C'est donc une France plus inégalitaire qui l'emporte peu à peu, au sein de laquelle les patrimoines et les revenus tendent à être de plus en plus concentrés entre quelques personnes.

Tandis que le scénario précédent préfigurait plutôt l'expérience américaine, c'est davantage ici une configuration de type britannique qui est à l'œuvre. En effet, en période de stagnation économique, certaines mesures prises au nom de la déréglementation sont fort mal acceptées, comme par exemple la suppression des salaires minimums — perçus comme étant des « trappes à inactivité » désincitatives. La politique de *workfare* signifie des conditions de versement des allocations toujours plus restrictives et une pression croissante pour remettre en activité l'ensemble des chômeurs, ce qui n'a pas que des retombées positives ; une précarité « à la britannique » peut ainsi s'instaurer durablement pour une frange importante de la population si la croissance n'est pas au rendez-vous.

En l'absence de croissance, on assiste à une progressive extinction de l'État protecteur. La différence fondamentale avec le scénario précédent est l'absence de mobilité sociale, et donc le maintien de toute une frange de la population dans la précarité durable. On assiste à une dilution des classes moyennes, et à une augmentation du nombre de *working poors*, et d'exclus ayant perdu tout pouvoir de négociation avec les « *insiders* ». La mise en place d'un impôt temps très important, l'obligation de souscrire à des fonds de pension (et l'incitation fiscale forte à le faire) ne permettent pas d'assurer la stabilité du revenu minimum, qui ne cesse de baisser. Les pensions de retraites sont, dès 2010, amputées fortement. Ce n'est donc que temporairement que cette situation peut faire le bonheur des vieux actuels.

Nombre d'individus sont pris en étau entre, d'une part, une demande de travail qui demeure faible, et, d'autre part, une politique de *workfare* d'incitation forte qui réduit à bien peu le revenu hors emploi.

MACRO-SCENARIO 1.3.2. : LA SOCIETE A DEUX VITESSES

A CONTEXTE EXTÉRIEUR	A1) Nouvel ordre mondial - Un monde polycentrique régulé - Un Euroland fort (Europe fédérale à 15) - France attractive	A2) L'ordre américain - Monde dominé par les États-Unis - Europe molle à 30 - France attractive (le refuge)	A3) Le désordre mondial - Monde disloqué - Interdépendance sans gouvernance - France en déclin	A4) Régulation par le marché - Absence de régulation publique - Europe disloquée - État modeste
B POPULATION	B1) Le syndrome bulgare - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,4 - Solde M : - 20 000/an - Pop totale < 56 M en 2040 - 65 ou plus > 29 %	B2) La France ouverte - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,7 - Solde M : + 150 000/an - Pop totale : 67,8 M en 2040 - 65 ou plus : 26,2 %	B3) Le 3^{ème} âge roi - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 1,7 - Solde M : + 50 000/an - Pop totale : 63,2 M en 2040 - 65 ou plus : 28 %	B4) La vitalité endogène - Esp. de vie : progrès modéré - Fécondité : 2,1 - Solde M : + 50 000/an - Pop totale < 71,5 M en 2040 - 65 ou plus < 24,7 %
C PATRIMOINE	C1) L'épargne retraite organisée - Finance dominante rendements élevés - Fonds de pension - Patrimoine support de la retraite	C2) Fonds de réserve public et accumulation patrimoniale - Finance dominante rendements élevés - Politique publique : défense de la répartition - Patrimoine privilège	C3) Patrimoine retraite privilège - Finance dominante rendements élevés - Politique publique : laisser-faire - Patrimoine privilège	C4) Fuite en avant inflationniste - Retour de l'inflation - Pas de politique publique pour la retraite - Patrimoine privilège
D REDISTRIBUTION	D1) Gestion publique - Effort de maîtrise de l'offre - Pilotage public des régimes obligatoires (régime de base + complémentaire plafonnée)	D2) Refonte de la couverture des risques - Encadrement + contrôle public - Répartition + capitalisation - Exécution privée (agence de bassin) : gestion déléguée	D3) Absence de maîtrise - Système d'assistance publique - Marché libéré de l'assurance : à chacun selon ses moyens	
E DYNAMIQUE SOCIALE	E1) Chacun pour soi - Primat absolu du marché (libéralisme) - Méfiance envers les institutions	E2) Modèle rhénan - Libéral contrôlé - Primat de l'individu - Contrat social - Esprit redistributif	E3) La montée des corporatismes - Absence de consensus collectif - Jungle des régimes - Primat des intérêts corporatistes	E4) L'ordre moral - L'État, grand régisseur - Primat de l'ordre collectif - Conservatisme et misonéisme
F EMPLOI	F1) Forte compétition pour l'emploi - Croissance très forte - Flexibilité - Économie de marché - 25 millions d'actifs occupés cotisants	F2) Le travail partagé - Croissance forte - Refondation sociale (RTT + <i>workfare</i>) - 30 millions d'actifs occupés cotisants	F3) L'emploi aux insiders - Croissance : <i>stop and go</i> - Société duale - Aucune réforme - 21 millions d'actifs occupés cotisants	F4) L'emploi improductif - Croissance faible - Libéral libertaire - Qualité de la vie - 23 millions d'actifs occupés cotisants

Toute une frange de la population âgée entre dans une pauvreté durable, le système par répartition n'assurant qu'un revenu indigent. Les riches peuvent quant à eux bénéficier des revenus de leur épargne à l'âge de la retraite.

La solidarité informelle prend progressivement le relais de l'État providence, en raison de la défection quasi complète de ce dernier en fin de période. L'obligation alimentaire est ainsi restaurée. En matière de santé, une frange de plus en plus grande de la population ne dispose pas de la couverture minimale. On assiste à une désocialisation progressive des dépenses de santé.

* *
*

Si l'on a identifié, dans la plupart des scénarios précédents, une rupture importante à l'horizon 2015-2020, reste à savoir ce qui peut advenir par la suite. À cet horizon, comme nous l'avons suggéré, plusieurs scénarios qui n'étaient pas tenables peuvent être anticipés, tandis que d'autres parviennent à leur terme.

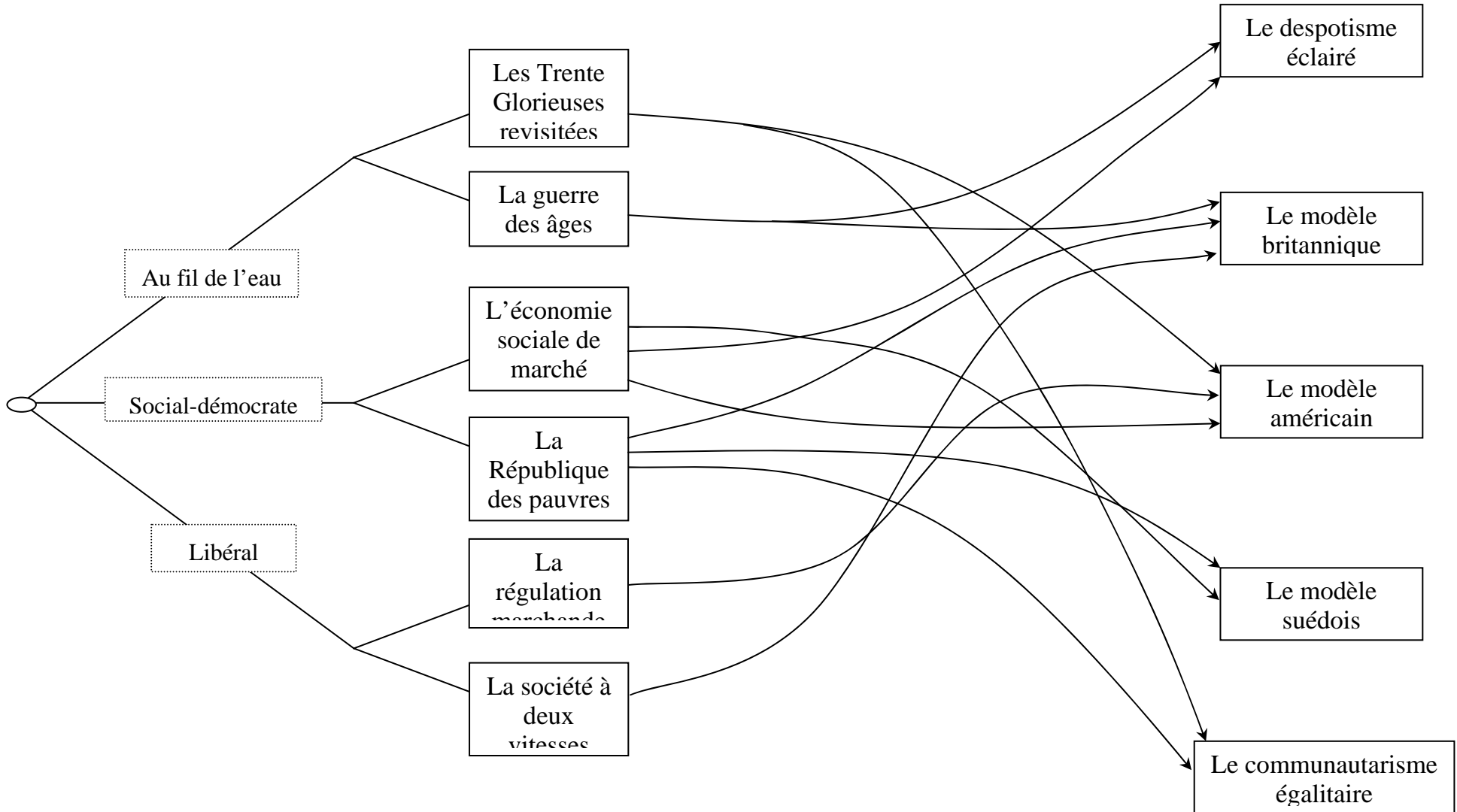
Insistons tout de suite sur le fait les scénarios à l'horizon 2040 dépendent, en majeure partie, des décisions et réformes structurelles qui auront été adoptées (ou non) en amont, durant la période 2002-2020, et que plus nous tarderons à les prendre, moins l'éventail des possibles sera ouvert, et plus restreintes les marges de manœuvres pour infléchir le cours des choses.

L'arborescence des macro scénarios

1998-2002

2020

2040



2. Les scénarios à l’horizon 2040

À partir de 2020, de nouveaux enjeux apparaissent, qui se surajoutent aux précédents, ou leur succèdent si, par extraordinaire, ceux-ci ont été résolus à temps. Citons notamment :

- Le coût à moyen-long terme de la politique migratoire, à supposer que celle-ci ait été engagée : l’intégration des étrangers vieillissants (venus en 2002-2020) et des jeunes qui sont nés pendant cette période.
- Le problème de la dépendance du grand âge, qui pèsera d’un poids croissant dans le coût de la santé.

Nous avons envisagé cinq macro-scénarios à l’horizon 2040. Rappelons que l’objectif est d’éclairer le spectre des possibles à l’aide d’un petit nombre de scénarios choisis, inévitablement, avec une part d’arbitraire. Aussi, il s’agit de considérer davantage ces scénarios comme des sortes d’idéaux types plutôt que comme des descriptions circonstanciées d’alternatives exclusives les unes des autres. Par ailleurs, nous ne recourons plus aux tableaux morphologiques dans la mesure où le système aura sans doute considérablement évolué à l’horizon 2040.

2. 1. Le despotisme éclairé

Dans ce cas de figure, la France a réagi trop tard pour éviter le choc avant 2020, qui s’avère d’une brutalité extrême compte tenu par ailleurs du contexte économique défavorable. Ce scénario peut raisonnablement faire suite au scénario que nous avons appelé *La guerre des âges*, voire au scénario de *L’économie sociale de marché* dans la mesure où celui-ci requiert un pouvoir fort, susceptible le cas échéant — si la croissance se ralentit et si la population n’entend plus, dès lors, accepter la politique menée — de se durcir.

Le pouvoir d’achat des pensions de retraite a considérablement chuté, les actifs cotisants sont insuffisamment nombreux et doivent supporter une charge excessivement lourde. L’attractivité de la France dans la compétition internationale s’effondre, tandis que le projet européen se délite en atermoiements politiques.

Vers 2015-2020, la réaction de la France peut être à la mesure du désastre total auquel elle est acculée. Le désarroi social (qui prend, notamment, la forme d’un conflit de générations) rend possible l’émergence d’une personnalité forte (ou, par exemple, d’un groupe de chefs d’entreprise) qui prétend redynamiser la France. Le climat général est celui d’un après-guerre sombre mais résolu à la reconstruction. Les mots d’ordre sont : rationalisation, économies budgétaires.

Dans ce scénario de type « hobbien » (on préfère abdiquer sa liberté à un pouvoir fort pour un surplus de sécurité), des dirigeants à poigne (le cas échéant, inspirés par un conglomérat) font taire les revendications corporatistes au nom d'un impératif supérieur de redressement de la Nation. Sans être nécessairement isolationniste, le pays doit d'abord compter sur ses forces vives ; dès lors sont conduites des politiques de réforme radicale, relevant brutalement l'âge de cessation d'activité, incitant le peuple entier à contribuer à l'effort collectif. Incidemment, les pouvoirs publics négligent toute forme de négociation collective au profit du maintien de la logique redistributive, fût-ce *a minima*.

Les individus ont perdu leurs illusions ; contraints et forcés, ils s'adaptent au nouvel ordre économique et politique. Une politique démographique systématique est menée, visant à rehausser la fécondité par un ensemble d'aides familiales, de discriminations positives en faveur des familles, voire de pénalités fiscales assignées aux célibataires « de longue durée ». On a de plus en plus recours à l'informel pour pallier les insuffisances de la répartition, si bien que la famille est résolument mise au centre des priorités de la Nation. C'est elle qui prend en charge les dépendants âgés toujours plus nombreux.

C'est un scénario de « retour de bâton » ; il s'étend sur le long terme, ne serait-ce que parce que même si la fécondité augmente sensiblement avant 2020, les nouvelles générations nombreuses ne seront adultes qu'à partir de 2035.

2. 2. Le modèle britannique

Cette éventualité peut procéder de scénarios tels que *La République des pauvres*, *La société à deux vitesses* et *La guerre des âges* laissés à eux-mêmes. En l'absence d'anticipation (et de réaction) de la part des pouvoirs publics ou de la société, on assiste inéluctablement à une crise majeure du système de retraite français.

Mais le scénario de *L'économie sociale de marché* peut également verser dans ce scénario si le contexte économique s'assombrit et si les individus ne sont plus prêts à souscrire aux mesures draconiennes qui furent prises.

De deux choses l'une :

- soit l'effort demandé à la société pour maintenir le système redistributif est devenu insupportable sur le long terme en situation de croissance faible, et

alors on peut envisager que la France s'engage dans cette voie « duale » et abandonne les réformes engagées ;

- soit l'on assiste à la poursuite d'un scénario antérieur déjà résolument inéquitable et sans mesures, qui procède d'une politique d'évitement ou d'une politique libérale forte en contexte économique défavorable.

Les résistances et rigidités au changement et à la réforme et/ou une croissance insuffisante auront finalement eu raison du régime de retraite. Suite à l'arrivée des *baby boomers* à l'âge de la retraite, le déséquilibre s'est sensiblement aggravé entre le nombre d'actifs occupés cotisants et celui des inactifs allocataires, et ceci dès 2010.

Une dynamique sociale particulièrement sclérosée — de moins en moins propre à accepter les sacrifices exigés — a compromis toute nouvelle tentative d'allongement du temps de cotisation, ainsi que toute réforme de la période de référence. Quant à la possibilité d'un recours à l'immigration, le vieillissement de la population et l'intransigeance des mentalités l'ont définitivement compromise, sachant du reste que la France a perdu l'essentiel de son attractivité.

On retrouve donc, en pire, les caractéristiques du scénario dual des années 2002-2020. Une société profondément inégalitaire s'installe, qui ressemble au marasme social britannique des années 1980. C'est une société à deux vitesses (au regard du système des retraites, du système de santé et de l'emploi). Si égalité formelle il y a, elle fait penser à une « communauté des égaux », ceux-ci, minoritaires, disposant à la fois de l'emploi, des revenus, et des pensions investies dans des fonds personnels. Le problème de la dépendance croissante des personnes âgées ne fait qu'empirer la situation : pour elles, tout se passe comme si l'on était revenu à la situation antérieure à l'État providence. Le rationnement des soins signifie *in fine* l'euthanasie (même passive et implicite) pour les plus mal lotis.

Indubitablement, le contrat social républicain a fait long feu.

2. 3. Le modèle américain

Ce scénario « à l'américaine » est très différent. Il n'est vraisemblablement possible que si la voie libérale a été résolument prise sur la période 2002-2020 en contexte de croissance économique forte, ou si l'absence durable de réforme en vue du choc des retraites (« Les Trente Glorieuses revisitées ») a fait place à un revirement brutal du système vers les forces du marché à la faveur d'une croissance forte.

L'État a décidé de déréguler et de déléguer massivement ; les retraites deviennent un objet de concurrence pour les grands organismes financiers (banques et compagnies d'assurance).

L'urgence a contribué à ce que cette « délégation » de service public revête une ampleur et une forme sans précédent. Ces « entreprises citoyennes » prennent des responsabilités sociétales croissantes, et entendent assurer l'intermédiation entre l'offre et la demande (à travers, par exemple, des *Health Maintenance Organizations*, telles qu'AXA souhaitait en mettre en place). Les entreprises, désireuses de fidéliser leur main-d'œuvre, multiplient les offres de services (crèches, loisirs, logements sociaux), certaines se substituant aux offres — de moins en moins nombreuses — de l'État redistributif.

Ce scénario prend donc place dans un contexte général de déclin de l'État providence, et de domination américaine. Une Europe des marchands se substitue à l'Europe institutionnelle. Cependant, un véritable esprit d'initiative anime la société, qui a trouvé dans cette période de mise en péril du système le rebond nécessaire à sa réforme profonde — à 180 degrés.

Cette configuration dépend donc à la fois de la volonté et de la capacité des pouvoirs publics à déléguer nombre de leurs prérogatives (ce qui, en France, est culturellement difficile), de l'aptitude du secteur privé à les prendre en charge, et, plus généralement, d'une dynamique sociale proactive assez inédite.

Si une croissance forte soutient ce scénario, une mobilité sociale importante peut en compenser les effets pervers en termes d'inégalités. Le problème latent est désormais celui des personnes dépendantes, mais c'est à elles qu'est principalement destiné le substrat de répartition résiduel ; quant aux autres personnes âgées, leur période d'activité s'est grandement allongée, et elles bénéficient, le moment venu, des revenus de leurs fonds de pension souscrits en amont.

À l'horizon 2040, c'est donc une France radicalement transformée qui s'offre aux yeux des observateurs, une France qui a rompu avec un grand nombre de ses caractéristiques présentes.

2. 4. Le modèle suédois

Ce scénario peut faire suite au scénario de *L'économie sociale de marché*, ou à celui de *La République des pauvres* à supposer qu'un regain de croissance puisse le soutenir. Une fois évitée la crise généralisée du système de retraite au tournant 2015-2020, un « nouveau contrat social » se fait jour.

On se souvient que, dès 2002, les pouvoirs publics ont procédé à un allongement de la période de référence et à une augmentation de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une pension vieillesse. Cette configuration est possible parce que les individus ont adopté un comportement nouveau à l'égard du travail. La conséquence est que, peu à peu, la société française devient mobile et « polyactive de 17 à 77 ans ».

Au niveau national comme au niveau européen, on a mis en place des mécanismes de régulation par désynchronisation des temps sociaux (les volumes, les temps et les lieux de travail ne sont plus les mêmes pour tous), en une sorte de « banque du temps » qui permet de remédier progressivement au déficit d'emploi. L'Europe devient créatrice d'activité et d'emploi.

Cette situation permet de surmonter relativement aisément l'enjeu du renouvellement de la population active, de même que le risque dépendance. Par ailleurs, les immigrés ayant concouru massivement à la relève de la conjoncture de l'emploi entre 2002 et 2020 peuvent être intégrés sans heurt majeur à la population des retraités, compte tenu de la frontière plus souple qui existe désormais entre l'activité et l'inactivité.

En 2040, on a affaire à une société française radicalement différente d'aujourd'hui. La logique des statuts est désormais un lointain souvenir, comparable dans les esprits aux privilèges de l'Ancien Régime. Elle a laissé la place à une flexibilité négociée.

C'est un scénario où la cohésion sociale est très forte, animée par des valeurs communes, auxquelles rares sont ceux qui font défection.

2. 5. Le communautarisme égalitaire

Ce scénario peut advenir soit si la configuration de *La République des pauvres* se poursuit dans le temps, en dépit des efforts considérables qu'elle exige de la

population, soit si le scénario des *Trente Glorieuses revisitées* rencontre vers 2015 un net ralentissement de la croissance, et aboutit finalement à des mesures radicales — mais trop tardives — pour préserver le système redistributif.

À la différence de la période 2002-2020, les Français adoptent une position de plus en plus isolationniste, et se recentrent sur leurs problèmes internes.

Les corporations, y compris les syndicats, sont obligées de dépasser leurs fonctions strictement revendicatives et se transforment en prestataires de services, aident leurs ressortissants à s'organiser. Et, globalement, les Français, à tous les niveaux, s'organisent autour d'un idéal commun — qu'on pourrait dire « écolo-convivial » —, autour d'un contrat social solidaire, privilégiant la qualité de la vie, les produits du terroir, le *do-it-yourself*. Les soixante-huitards — une génération qu'on avait qualifiée d'inoxydable — reviennent à leur premier penchant, cultivent leur jardin dans une ambiance bon enfant d'utopie rurale (Henri Mendras).

La solidarité informelle prend une place centrale, afin de pallier les insuffisances de l'État redistributeur qui, dans un contexte économique franchement défavorable, peine à assurer à chacun un niveau de vie suffisant. L'impératif d'équité est quand même au cœur de la politique des pouvoirs publics, et, à cette fin, les transferts de redistribution sont massifs. C'est un scénario de pauvreté partagée... Les personnes âgées, qui travaillent jusqu'à un âge avancé, disposent d'une retraite indigente, mais à peine plus que le salaire des actifs.

Dès lors, l'emploi est davantage considéré comme une participation nécessaire au projet social que comme une opportunité de mobilité sociale. À force de difficultés, les vellétés entrepreneuriales ont progressivement disparu. Il s'agit d'une situation de déclin plus ou moins assumé.

En 2040, si la France demeure attractive, c'est en vertu de son image insulaire et quelque peu folklorique. Mais sa place sur la scène internationale est réduite à la portion congrue.